Mairie Info



Le Mot du Maire

Vous recevez aujourd'hui la Lettre d'Information de la Commune, alors que nous bouclons en ce moment même les derniers arbitrages budgétaires, avec des choix toujours difficiles : réussir à concilier les attentes du plus grand nombre et les réalités financières du moment.

Le plus souvent, l'attention des financeurs potentiels n'est retenue que par un seul dossier, nous obligeant à différer dans le temps, les programmes prévus. Nous attendons la reprise, la croissance, pour doper notre économie, mais nous ne restons pas inactifs. Les divers travaux engagés en sont la preuve.

L'animation occupe également une part importante des actions municipales et le mois d'avril verra le lancement de la saison, par la traditionnelle Foire au Matériel Agricole (26^e édition), avec une pensée émue pour son fondateur Albert Seyrolle.



Christian ROUZIERES, Maire de Maurs, sur le chantier de l'Abbatiale

Quant au Conseil Jeunes, il voit l'émergence de ses premières actions, symbole de son engagement pour dynamiser la vie locale et fédérer toute une génération autour de projets collectifs.

Christian ROUZIERES Maire de Maurs

RETOUR SUR LES ANIMATIONS HIVERNALES Quand HYBERNAROCK fait escale à Maurs!

La Salle des Fêtes de Maurs résonne encore d'une musique occitane revisitée...

La 5^{ème} édition du Festival Hibernarock a fait escale à Maurs le samedi 12 Février dernier. Sous l'égide du Conseil Général du Cantal, l'Agence Sirventès et la municipalité maursoise avaient programmé un concert réunissant, le Comité et la Familha Artus.

Ces deux groupes se sont partagé la soirée pour un concert mêlant, musique traditionnelle occitane « Trad Occitan » à des influences plus contemporaines (ragga, folk, rock) pour le Comité et des sonorités électroniques pour les gascons de la Familha Artus. Un métissage pour le moins détonnant, qui a pris toute sa mesure sur la scène de la salle des Fêtes de Maurs, pour le plus grand plaisir d'un public averti venu en nombre (200 personnes environ).

Ce concert a également été l'occasion, pour la municipalité d'organiser en prélude, une rencontre entre Sirventès, des membres du groupe « Le Comité » et les jeunes maursois, collégiens et lycéens.



Une sensibilisation réussie de la jeune génération à l'échelle d'un territoire : les élèves ont pu échanger avec les musiciens, ils ont découvert leur quotidien (les étapes de réalisation d'un disque, les coulisses d'une tournée...).

Les adhérents de l'Institut d'Études Occitanes (IEO), ont également rencontré ces deux groupes.

26ème Édition de la Foire au Matériel Agricole

Le Dimanche 17 Avril à Maurs, le matériel agricole sera une nouvelle fois au rendez-vous!

Le matériel agricole sera à l'honneur, lors de cette 26^e édition de la Foire. Cet évènement marquant du printemps permet à chacun, passionné ou simple curieux, de découvrir les dernières innovations en la matière et de négocier l'achat de matériel neuf ou d'occasion....Mais la visite ne s'arrête pas là, elle peut se poursuivre par la découverte de la motoculture de plaisance, des motos et véhicules de tourisme également présents sur la foire.

Cette année, la manifestation accueille le Championnat Régional Avicole: plus de 350 spécimens y seront présentés sous 4 chapiteaux situés Place des Cloîtres. Parallèlement, vous retrouverez l'espace dédié aux énergies renouvelables, ainsi q'un stand de produits bio locaux, qui présentera la « production locale et solidaire ».



Affiche 2011

Seront également à Maurs, les **maraîchers**, **horticulteurs** et certains commerçants non sédentaires du jeudi matin, pour ajouter une note printanière, et encore plus de convivialité à la manifestation. Les cafetiers et restaurateurs vous proposeront toute la journée le **8**ème « **Rendezvous Tripoux** ». L'ambiance musicale sera assurée par la Ganelette et l'Accordéon Club.

N'oubliez pas de réserver votre week-end!

CONSEIL JEUNES : Les projets se concrétisent...

Les projets de chaque commission maintenant validés, les Conseillers Jeunes sont passés à l'action, encadrés par Jérémie Morel, Animateur municipal et Julie Mazières, stagiaire à l'animation.

Le projet de « Nichoirs Mangeoires à Oiseaux » porté par la commission Environnement a vu le jour.

ZOOM sur les étapes d'une réalisation réussie

La commission a réalisé une sortie d'observation au Domaine du fau, le 23 février.

Cette sortie a permis aux Conseillers Jeunes, assistés de Sylvain Dupetitmagnieux, Chargé de Mission à la Communauté de Communes du Pays de Maurs, d'établir un état des lieux de la faune locale (oiseaux). Ils se sont à nouveau réunis le lendemain, pour réaliser les plans de construction des nichoirs mangeoires à oiseaux.





Le jeudi 10 mars, les conseillers jeunes se sont rendus à l'atelier Mosaïque, pour lancer la fabrication des nichoirs en collaboration avec les employés de l'atelier. Cette journée d'apprentissage et d'échange d'expérience, très appréciée, a été clôturée par un goûter offert aux différents intervenants.





La fabrication

Enfin, après une semaine d'attente nécessaire au séchage des réalisations, les efforts de chacun ont été récompensés. Les nichoirs ont été implantés avec l'aide des employés des services techniques municipaux, sur des lieux spécifiques, sélectionnés au préalable : face à l'école maternelle publique, au domaine du Fau et au jardin du Truel.





JARDINS FAMILIAUX:

Avec l'arrivée du printemps, les jardins sont pris d'assaut

Cela fait maintenant un an qu'a été mise en place sur Maurs, la possibilité d'exploiter des jardins familiaux. La municipalité a mis à la disposition des maursois qui le souhaitent (sous certaines conditions), des parcelles de terrain, dont l'exploitation est réservée à un usage personnel. Depuis maintenant un an, quatre parcelles ont été travaillées par des novices et des jardiniers plus confirmés. Cette expérience s'étant révélée positive, ils ont tous demandé le renouvellement de leur convention pour une année supplémentaire. Une nouvelle saison commence et avec elle, l'espoir d'une récolte plus productive, fruit de l'expérience d'une première année d'exploitation.

Pour 2011, le dernier jardin disponible a trouvé preneur. Il sera utilisé par des jardiniers en herbe : les petits écoliers de l'Ecole Maternelle Publique, assistés de leurs enseignantes. En effet, dans le cadre de son projet éducatif, l'Ecole Maternelle Publique de Maurs, a signé une convention pour l'exploitation du jardin durant trois ans.

Le jeudi 24 mars, Christian Rouzières, Maire de Maurs, accompagné des adjointes, Mme Delort et Mme Tanné, a remis symboliquement les clefs du Truel à Mlle Balitrand, Directrice de l'École Maternelle Publique, pour une découverte du futur terrain d'action des enfants.



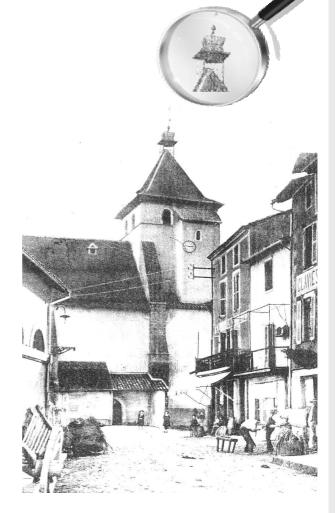
ABBATIALE SAINT-CESAIRE : Histoire de Clocher

Les travaux de restauration de l'Abbatiale Saint-Césaire (Façade Ouest et Clocher), débutés fin octobre 2010, se poursuivent dans le respect du calendrier fixé.

Les travaux de réfection de la façade effectués par l'entreprise Vermorel sont en cours. La dépose des joints et mortiers ciments est achevée. L'enduit à la chaux est en cours de réalisation. Son application est prévue en plusieurs couches successives. Les pierres trop abîmées par l'érosion du temps ont été changées. La réfection de la couverture en lauzes du clocher et des vitraux est bien avancée.

Les travaux de rénovation ne se limitent pas au clocher, ils englobent également le remplacement du clocheton existant. En effet, celui-ci présentait un état de vétusté important et la cloche qu'il abrite « La Braillarde » ne sonnait plus.

Dans ce cadre là, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et la Direction Régionale des Affaires Culturelles préconisent une restauration du Clocheton d'origine, c'est-à-dire : un clocheton à bulbe en cuivre tel qu'il apparaît sur la carte postale ancienne ci-contre. En effet, le clocheton actuel, qu'ont toujours connu les maursois, ne date que de l'entre-deux guerres, époque où il a été refait dans l'urgence, sans tenir compte de son histoire.



GRANGE DU TRUEL : Le vent n'a pas soufflé assez fort

Au mois d'octobre 2010, la Grange du Truel, a été endommagée par la chute du chêne de l'Enclos. Celuici n'a pas résisté aux importantes rafales de vent. Cependant la vitesse du vent étant inférieure à 100 km par heure, les dégâts causés par cette chute ne seront donc pas pris en charge par la compagnie d'assurance. Le coût des réparations devra être supporté par la commune.





Les travaux d'enlèvement et d'abattage de l'arbre ont été réalisés dans les meilleurs délais, par la société « Aveyron Forêt » (environ 3 500 € T.T.C) et l'entreprise Goutel a immédiatement bâché le bâtiment.

La réfection de la toiture (couverture et charpente), va être réalisée en 2011. Parallèlement, les Services Techniques Communaux effectuent des travaux : élargissement du portail, réfection de la charpente et de la toiture de l'abri des jardiniers.

REUNIONS DE QUARTIER : une liberté d'expression très appréciée

La dernière réunion de quartier, s'est déroulée le samedi 12 mars 2011 au Lieu-dit « La Viguerie ». Elle a réuni en campagne, les habitants du secteur Nord de la commune. Le Maire, Christian Rouzières, a fait le point sur les actions municipales, avant de répondre aux questions des habitants présents.

Ces réunions sont essentielles pour le Conseil Municipal, car elles donnent aux élus l'occasion d'aller sur le terrain à la rencontre des maursois, d'expliquer ce qu'il est possible de réaliser, de prendre en compte certaines requêtes...

Quelques secteurs restent encore à visiter, la majorité concernent le Bourg.



Avec une réunion organisée par trimestre, la municipalité s'est fixée comme objectif d'avoir visité l'ensemble de la commune d'ici la fin de l'année 2012.

MAURS EN ROUTE POUR LA TELE TOUT NUMERIQUE



Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

La diffusion de la télévision en mode analogique s'arrêtera en région Auvergne, le **10 mai 2011** pour laisser place à la diffusion tout numérique, avec plus de chaînes (19) d'une meilleure qualité visuelle et sonore. Cette évolution demande pour les foyers maursois qui ne l'auraient pas encore fait, d'adapter, leur installation de réception télévisuelle au numérique.

A cette date, les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Pour s'équiper, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique.

Pour s'informer, deux solutions s'offrent à vous :

- France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « Tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818*) et un site Internet (www.tousaunumerique.fr) sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides aux particuliers et les points d'information près de notre commune.
- Le véhicule « Info mobile Tous au Numérique »

Dans le cadre de la Campagne d'information du grand public sur le passage à la Télé Tout Numérique, le véhicule « Info mobile Tous au Numérique » sera présent à Maurs le mardi 26 avril 2011 sur la Place de l'Europe de 10h à 17h. Il proposera aux habitants une information détaillée sur le passage à la Télévision Numérique (le type d'équipement à acquérir, les aides à l'équipement disponibles, les démarches à effectuer...). Un dépliant d'information sera diffusé et deux intervenants seront à la disposition du public pour répondre à ses interrogations.

* **0 970 818 818 :** numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h*

LES BREVES DES COMMISSIONS

 Le projet de nouvelle signalétique en centre-ville se concrétise. Les agents des COMMUNICATION

- services techniques communaux travaillent à la mise en place des nouveaux panneaux. Ils ont pour vocation d'indiquer les services publics et d'utilité publique, les équipements communaux, les parkings pour un repérage facilité en centre-ville.
 - •La réalisation du site Internet dédié au camping municipal Le Vert est en cours. Sa mise en ligne effective prévue avant le début de la saison estivale sera annoncée par
 - voie de presse et sur le site Internet de la ville de Maurs. •Le projet de réalisation d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la
 - commune a été validé par la commission. Il sera disponible en fin d'année.

ANIMATION

• La programmation des animations estivales est bouclée. Le Dépliant Programme des animations de l'été est en cours de réalisation ; il sera disponible courant du mois de juin. Afin d'être le plus exhaustif possible, il intègreannée, les manifestations asdans le sociatives qui ont lieu aux mois de Juillet ra cette

TRAVAUX

- Les travaux de mise aux normes électriques du Gymnase Communal sont achevés.
- Les importants travaux d'adduction d'eau et de réfection des réseaux électriques se poursuivent sur le secteur Puechroux-Calsacy (reliant le CD663 au Centre Equestre). Ils sont réalisés en collaboration avec le SIVU d'Assainissement et la Communauté de Communes du Pays de Maurs.

EVENEMENTS: quelques dates à retenir

- Jeudi 7 Avril à 20h30 à la Salle des Fêtes de Maurs : « FENIA et MENIA », Conte traditionnel théâtralisé du théâtre Béliâshe. Spectacle payant, tout public à partir de six ans. Proposé dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Maurs.
- Vendredi 8 Avril : Monsieur le Préfet du Cantal a accepté d'honorer la commune de Maurs de sa présence, pour l'inauguration du Lotissement « Le Conte ».
- Les 10, 11 et 12 juillet, le Cantal accueillera le Tour de France pendant 3 jours : arrivée de la 9ème étape prévue à Saint-Flour le 10 juillet et une journée de repos au Lioran. La 10ème Etape - Aurillac / Carmaux passe par Maurs où aura lieu un sprint intermédiaire, le 12 juillet, place de l'Europe. Pour plus de renseignements: www.letour.fr
- Le 14 juillet, Plein Feux sur le Fau : la soirée débutera à 18h00, par le désormais traditionnel Marché de Pays(restauration sur place). Elle se poursuivra à la nuit tombée par un Ballet Pyrotechnique de 45 mn, réalisé par la Compagnie AKOUMA.

Pour Tout contact

Mairie de Maurs - BP 32 - 15600 MAURS **Tél.** 04 71 49 00 32 **Fax** : 04 71 49 00 81 email: mairie@ville-maurs.fr Site Internet: www.ville-maurs.fr

Publication: Mairie de Maurs **Directeur de Publication :** Christian ROUZIERES Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA
Ont participé à la rédaction : Les membres de la Commission
Communication, Relations extérieures.

Maquette : Virginie CESANO
Impression : I2S IMPRIMERIE- Aurillac

Tirage: 1250 exemplaires - Dépôt légal: Mai 2008